

Chronique historique de St-Didace

Les moulins de Saint-Didace, deuxième partie.

Certains se diront : « Quoi?, une deuxième partie?, il y a déjà eu une chronique sur les moulins en juin 2013 ». C'est vrai et en relisant ce premier texte, j'ai réalisé qu'il avait été abordé de manière plutôt superficielle; d'ailleurs, je suis persuadé que quelques-uns de nos doyens qui ont connu le moulin du village ou ont entendu parler d'autres moulins d'ici, se sont dit, en souriant à la lecture du texte, qu'il n'y avait rien de neuf là-dedans.

Mea culpa; ce premier texte ne rendait pas l'hommage mérité aux moulins et meuniers de Saint-Didace. Saint-Didace a été développé par des cultivateurs, des agriculteurs mais quand ces derniers sont arrivés ici, il n'y avait que la forêt et ce n'était pas du petit bois. Il a fallu couper ces arbres, s'en servir ou les brûler, dessoucher et épierrier avant même de se demander ce qu'on allait semer. Très vite des moulins ont poussé à droite et à gauche, là où la force de l'eau le permettait. Les cultivateurs se sont bâti maisons, granges, étables et écuries avec le bois qu'ils avaient coupé sur leur terre respective. D'autres bâtiments et structures (chapelle, église, ponts et ponceaux) ont été bâtis avec le bois de Saint-Didace. Il serait intéressant de déterminer, parmi les bâtiments et structures encore debout sur le territoire Didacien, le pourcentage de ces constructions bâties à même le bois issu de Saint-Didace. Faire ce même calcul de pourcentage mais cette fois sur tout ce qu'il y a eu de constructions à Saint-Didace depuis le début serait encore plus significatif.

La consultation des actes notariés nous permet d'identifier différents types de meuniers : en premier lieu, les cultivateurs meuniers, généralement avec de petits moulins, ils consacraient plus de temps à l'agriculture qu'au moulin. Le bois coupé dans ces moulins ne venait exclusivement que des agriculteurs voisins et ne servait presque uniquement que pour la construction de bâtiments de ces agriculteurs. Ensuite, les entrepreneurs meuniers qui construisaient des bâtiments et structures en utilisant principalement le bois de leurs propres moulins; certains pouvaient être également commerçants de divers produits comme Édouard Hamelin qui a été si important chez nous. Ici encore, le bois venait des agriculteurs ou des propres terres de ces entrepreneurs, ces terres étaient alors données, le plus souvent, à bûcher à contrat.

Pour notre paroisse, l'âge d'or des moulins se situe entre 1850 et 1880. Plusieurs moulins ont été construits et se sont succédé aux endroits les plus propices. Ils existent de nombreux actes notariés relatifs aux activités concernant les moulins de Saint-Didace : achats, ventes, rétrocessions, échanges, locations, contrats de coupes de bois ou d'achat de terres à bois, contrats de préemption de travaux sur un site potentiel pour la construction d'un moulin. On se rend compte que quelques personnes possédaient deux moulins ou plus (James

Armstrong, Édouard Hamelin, Alexis Jollette et Hercule Coutu). On réalise, toujours à la lecture des actes notariés, que certains des propriétaires de moulins étaient souvent chez le notaire pour des actes touchant les activités reliées aux moulins; par exemple, Édouard Hamelin qui a été l'initiateur de 122 actes (uniquement dans les Minutes du Notaire Dieudonné Maigret) dont plus du tiers est relié de près ou de loin aux activités concernant les moulins.

Tous les moulins n'étaient pas actifs à longueur d'année; leurs activités étaient régies avant tout par le débit des rivières où ils étaient installés, certains ne fonctionnaient qu'un mois ou deux à la fonte des neiges. D'autres facteurs pouvaient limiter leur utilisation (approvisionnement en bois, condition des chemins, autres occupations, notamment pour les cultivateurs meuniers). Le recensement des établissements industriels de Saint-Didace fait durant l'année 1871 nous donne un bon exemple de cette situation :

Moulins à scie :

<u>Moulins à scie :</u>		
Propriétaire :	Mois de travail / année :	Nombre d'hommes :
Hercule Gingras	deux	un
Amédée Magnan	six	un
Edouard Hamelin	huit	deux
Dieudonné Maigret	quatre	deux
Joseph Lambert	deux	un

<u>Moulins à farine :</u>		
Propriétaire :	Mois de travail / année :	Nombre d'hommes :
Amédée Magnan	douze	un
Edouard Hamelin	douze	deux
Paquette, Shaw et frères	un	un

Malgré les actes notariés, nous avons peu d'informations sur ces meuniers et la vie quotidienne au moulin et nous avons encore moins d'informations sur les constructeurs de moulins. Les meuniers étaient en mesure, après des années d'expérience, d'évaluer les caractéristiques d'un bon moulin et lors de la construction d'un nouveau moulin, ils étaient en mesure d'exprimer aux constructeurs ce qu'ils désiraient.

Pour le moment, je n'ai retrouvé qu'un seul acte notarié de construction de moulin : Le 13 octobre 1863, Jean-Baptiste Denis, menuisier et constructeur de moulin, de la paroisse de Saint-Norbert, fait marché sous seing privé (sous signature privée) avec Eusèbe Paquet(te), cultivateur de la paroisse de Saint-Didace pour construire à ce dernier un moulin à scie sur la Rivière David (actuelle Rivière Deligny) près du moulin déjà existant et propriété du dit Paquet(te) au deuxième Lac Mandeville (actuel Lac Deligny). Ce marché s'est fait en

secret, peut-être qu'Eusèbe Paquet(te) voulait retarder le plus possible la nouvelle auprès des autres meuniers, peut-être avait-il des achats de terres à bois en vue et qu'il ne voulait pas que l'annonce d'un nouveau moulin augmente le prix de ces terres. Dans ce marché, Eusèbe Paquet(te) exigeait que le moulin ait trente-cinq pieds de long et vingt-cinq pieds de large, à deux étages, l'étage du bas avec treize ou quatorze pieds de haut et le second de sept ou huit pieds de haut; le tout fait à queue d'aronde et les poteaux joints à tenons et mortaises dans les soles et sablières. Le tout sans couverture, ni lambris, ni planchers, Eusèbe Paquet ne voulait que la charpente du moulin qu'il aurait habillé lui-même par la suite. En outre, le dit Denis devait faire le mouvement du dit moulin à scie ainsi que le coffre (chaussée) de vingt ou vingt-cinq pieds de long, sur une largeur de huit ou dix pieds et sur une hauteur de douze pieds. Le dit Denis devait aussi mettre le moulin en marche. Le tout devait être fait solidement avec les matériaux que le dit Eusèbe Paquet s'obligeait à fournir; matériaux pour la charpente du moulin, le coffre, le mouvement et les ferrures. Le tout devait être équarri et forgé sur les lieux du moulin existant du dit Paquet au deuxième Lac Mandeville.

Plusieurs des moulins de Saint-Didace ont été détruits lors d'incendies, certains de ces incendies étaient d'origine accidentelle et d'autres d'origine inconnue, quelques moulins ont été rebâti suite à un incendie.

Voilà ce qui conclut cette chronique. Dans les prochaines chroniques, nous essaierons de retracer l'histoire des moulins de Saint-Didace : les moulins de la Rivière blanche, 1^e et 2^e chute; les moulins de la chute à Lauzon; le moulin du barrage, les moulins des 1^e et 2^e Lac Mandeville, le moulin de la tannerie Yale (Yaletown) et de voir les rapports commerciaux qu'avaient les propriétaires de ces moulins entre eux.

Petite information de dernière minute, sans rapport avec les moulins mais qui concerne l'histoire de la poste à Saint-Didace: en 1868, Narcisse Neveux, cultivateur de la paroisse de St-Gabriel-de-Brandon, avait le contrat de transport de la malle de Saint-Didace à Saint-Norbert. En 1885, Eugène Lauzon, cultivateur de Saint-Didace, était le conducteur de la malle (sans précision de trajet).

CHRISTIAN PORES

Source :

- Archives Nationales du Québec (Trois-Rivières), microfilms des minutes du Notaire Dieudonné Maignet.
- Registre Foncier du Québec en Ligne.